



Contrat d'engagement de l'athlète et du parent

Club Essor

Saison 2023-2024

En devenant membre du Club Essor, je m'engage comme athlète à :

Nom de l'athlète : _____

- Avoir une conduite digne d'un représentant du Club Essor et respecter l'éthique sportive à l'entraînement, en compétition et même dans l'environnement de mon équipe scolaire.
- Être présente aux évènements (entraînements, bénévolats et compétitions) de mon équipe. L'athlète (parfois par l'intermédiaire d'un parent) est responsable de la mise à jour de sa présence sur le site du club ESSOR (minimum de 24 heures avant). Si le joueur cumule plus d'un tiers d'absence aux événements (pratiques et bénévolat) avant une compétition, il s'expose à voir son temps de jeu limité au minimum prescrit par volley-ball Québec.
- Respecter les locaux, le matériel, le personnel entraîneur et responsable du programme ESSOR physiquement et verbalement en tout temps. Tout écart de conduite sera communiqué au responsable du programme et des sanctions pourraient être appliquées s'il y a répétition d'inconduite à cet égard.
- Attribuer le temps nécessaire à la réussite en m'imposant une discipline digne de l'excellence.
- Ne consommer aucun alcool ou substance illicite, ni être sous l'effet de celles-ci pendant toutes les activités liées à l'équipe.

J'ai pris connaissance en tant que parent :

Nom du Parent : _____

- Respecter le [code d'éthique du parent](#).
- S'impliquer dans les activités du club Essor tel qu'être marqueur lors des compétitions, accueil des tournois et moyens de financements. (Voici le lien pour suivre la formation : [Comment marquer au volleyball](#)).
- Payer les frais d'inscription en totalité avant les dates prescrites par le club Essor.
- Éviter les réseaux sociaux pour passer vos messages à l'égard des membres de l'équipe.
- Dans le cas d'une insatisfaction à l'égard de votre enfant, ou d'un évènement concernant celui-ci et que vous souhaitez en discuter, nous vous demandons de communiquer par courriel avec le responsable du Club Essor, 24 heures après la situation. Nous prendrons alors rendez-vous, au besoin, afin de discuter de la présente situation.
- Aucune rencontre ou discussion (échange dans le corridor) ne sera organisée et tolérée dans les 24 heures suivant la situation avec les membres de l'équipe d'entraîneurs.
- Aucun remboursement pour abandon, blessure, retrait ou suspension de l'équipe par l'entraîneur.
- Que le Club Essor publie à des fins de publicité, promotion et statistiques, tout matériel photographique et visuel sur lequel votre enfant pourrait apparaître.

Signature de l'athlète : _____

Signature du parent : _____

Envoyez ce document signé à clubessorcontrat@gmail.com

Si des interrogations se posent, n'hésitez pas à contacter le responsable du Club Essor.